

Frédéric BERTHAULT

## OBSERVATIONS SUR LE MATÉRIEL AMPHORIQUE DE L'OFFICINE DU CHAMP CLOUX À SAINTES

On a mis en évidence, dans la région bordelaise, une amphore gauloise à fond plat de type original (Fig. 1).

Sa forme générale est en toupie et sa lèvre, plate sur sa partie supérieure, est triangulaire.

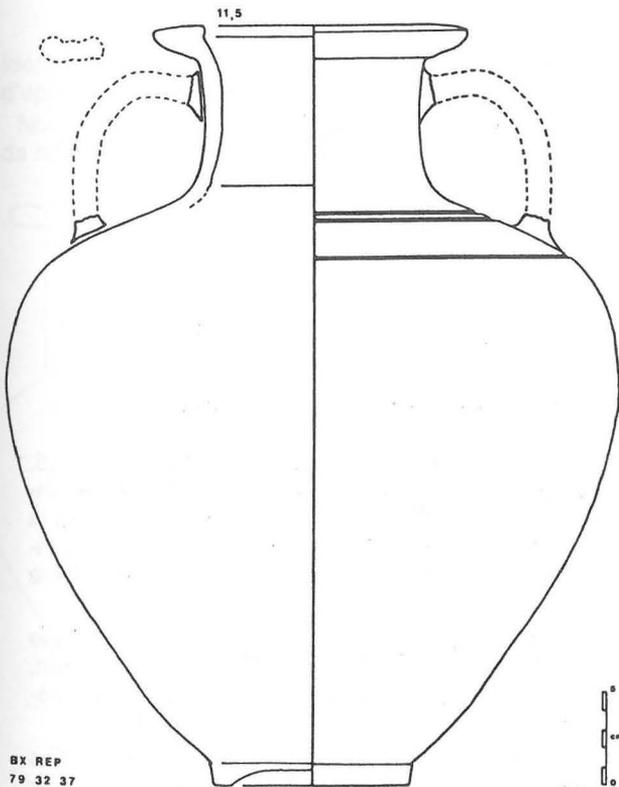


Figure 1 - Amphore de type original produite dans la région bordelaise.

On peut la rapprocher de l'amphore de type Gauloise 5 dont elle se différencie toutefois par :

- la panse moins allongée,
- l'attache supérieure de l'anse aux 2/3 du col et non à la moitié,
- la forme de l'anse, plate à deux sillons, et non ronde à un seul sillon (Fig. 2).

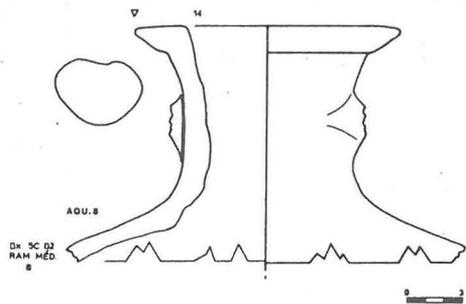


Figure 2 - Amphore Gauloise 5 d'origine bordelaise (dessin C. Fondeville).

L'étude du matériel amphorique trouvé à Saintes, dans les fours du Champ Cloux (A. Michaud, *Les ateliers de potiers saintais de la rive droite de la Charente*, cf. *supra*), montre que ce nouveau type d'amphore est produit également dans la capitale des Santons (Fig. 3).

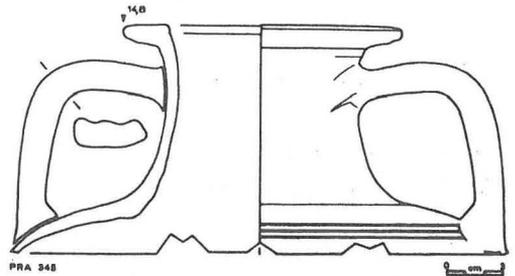


Figure 3 - Amphore produite à Saintes, le Champ Cloux.

La pâte de l'amphore saintaise présente heureusement un caractère "savonneux" au toucher, particularité qui la distingue facilement de son homologue bordelaise.

Sur les sites de consommation, ce caractère tactile immédiatement reconnaissable devrait permettre, sans avoir recours aux analyses de pâtes, de faire la part de ce qui revient aux productions de l'une et l'autre région.

On remarque, sur l'épaule de l'amphore saintaise, un décor constitué de trois petits bourrelets alors qu'à

Bordeaux, quand il existe, le décor est formé de sillons.

Les fours du Champ Cloux ont livré également des amphores de type Dressel 2/4 (Fig. 4a).

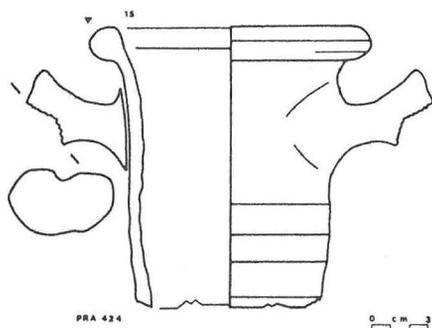


Figure 4a - Amphore de type Dressel 2/4 produite à Saintes.

Un exemplaire fait partie du lot envoyé au Laboratoire de Céramologie de Lyon pour analyse mais, d'ores et déjà, la couleur de la pâte et le caractère "savonneux" de celle-ci font supposer une origine locale de ces amphores Dressel 2/4 (Fig. 4b).

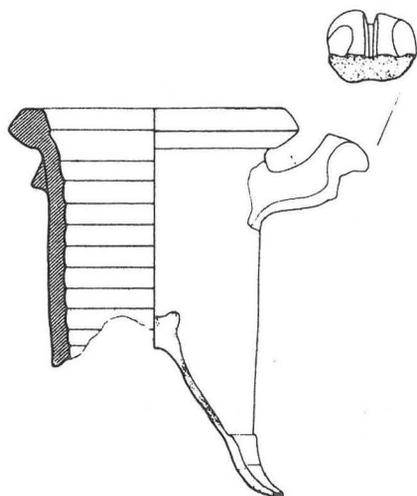


Figure 4b - Amphore Dressel 2/4 saintaise (dessin P. Noguès).

Elles se caractérisent par :

- une anse à deux boudins (c'est une vraie anse bifide),
- une anse coudée comme la plupart des Dr. 2/4, le coude pouvant être pointu ou arrondi (doit-on, dans ces conditions, distinguer deux variantes ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer),
- le col présente un décor d'inflexions,
- l'épaule est en forme de cloche ; la limite du col et de l'épaule est bien marquée par une dépression,
- la limite de l'épaule et de la panse présente également une forte carène (Fig. 4c).

Cette forme de cloche pour l'épaule rapproche la Dr. 2/4 saintaise du type grec ou, tout au moins, des exemplaires gaulois imitant ce type.

Un dernier type d'amphore est produit par l'officine du Champ Cloux (Fig. 5). De prime abord, si l'on considère

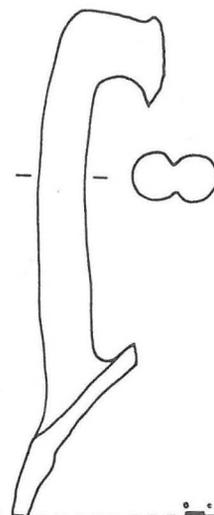


Figure 4c - Epaule et anse d'amphore saintaise.

cette amphore, on constate qu'elle possède :

- une lèvre triangulaire plate,
- une anse à un seul sillon,
- une attache supérieure de l'anse à mi-hauteur du col.

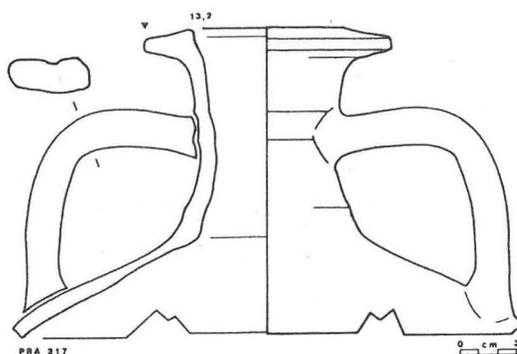


Figure 5 - Amphore G.3/G.5 de l'officine du Champ Cloux.

On serait tenté d'en faire une amphore de type G.5. Cependant, on se ravise si l'on relève la double inflexion que présente le col (inflexion un peu dans la manière de la Dr. 2/4 précédente). En effet, ces inflexions ne sont pas sans rappeler les cols d'amphore Gauloise 3.

Nous voilà ainsi en présence d'une amphore qui allie les caractères des deux types et qui, par conséquent, se laisse difficilement ranger dans l'une ou l'autre catégorie.

Trouvée sur un site d'atelier, aucune inscription, pas même un poissage intérieur, ne peut nous renseigner sur le contenu de cette amphore.

La forme la rapproche, comme nous l'avons vu, de types qui servaient ailleurs au conditionnement du vin. On peut raisonnablement penser qu'il en est de même pour cette amphore, mais il nous faut rester prudent et nous ne pouvons aujourd'hui nous montrer affirmatifs.

Pour ce dernier type, des problèmes de classement se sont posés.

En ce qui concerne l'amphore, la taille du vase ne permet pas le doute ; mais on a découvert des objets

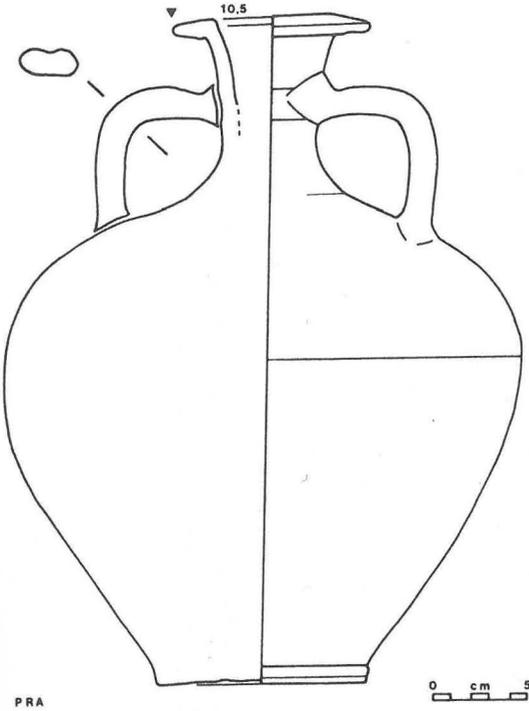


Figure 6 - "Amphorette" de type G.3/G.5.

identiques, de taille plus petite, qu'il ne convient plus d'appeler "amphore".

Nous sommes en présence de ce que l'on a coutume de nommer "amphorette" pour un exemplaire (Fig. 6) et

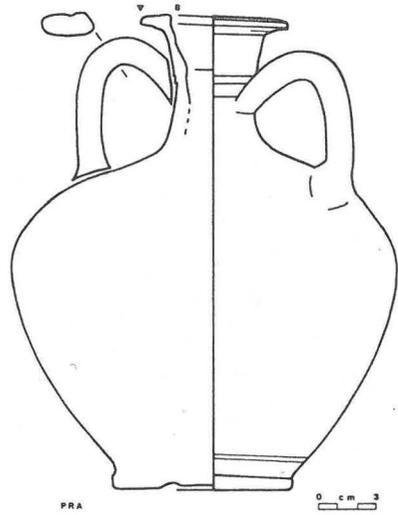


Figure 7 - Cruche de type G.3/G.5.

cruche (Fig. 7)(1).

Il est très net (Fig. 8) qu'il s'agit du même type, façonné en trois modules différents ; on retrouve :

- la lèvre triangulaire plate,
- l'anse à une rainure dont l'attache est fixée à mi-col,
- on notera surtout les deux inflexions sur le col qui, pour le modèle le plus petit, sont rendues par un décor de deux ressauts. Seul l'étirement des anses vers le haut change la physionomie du vase le plus petit. Mais, dans ce cas, nous sommes devant une nécessité pra-

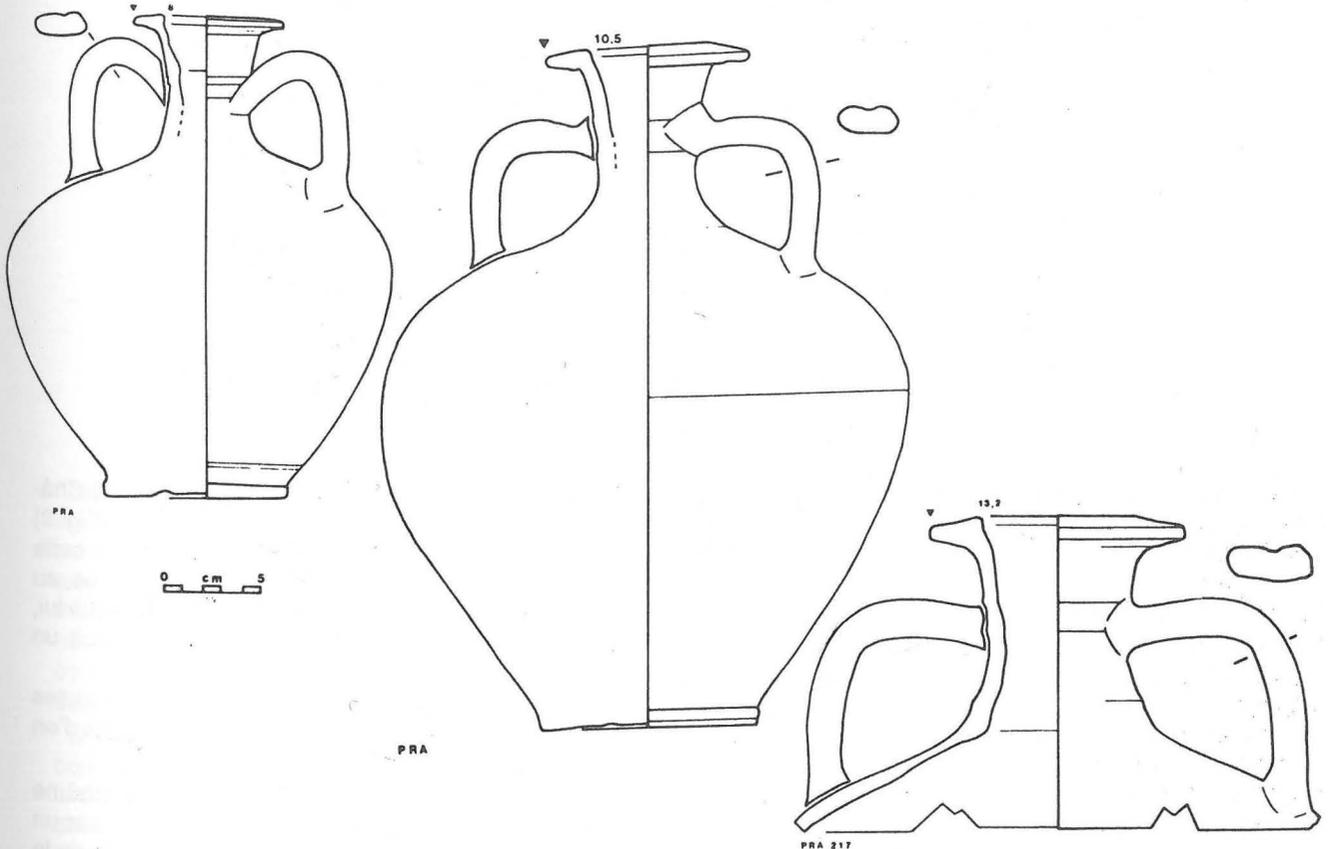


Figure 8 - Les trois modules du type G.3/G.5.



Figure 9 - Stèle du Marchand de vin de Til-Châtel  
(Cliché : Musée Archéologique de Dijon).

tique. Il était indispensable de déformer l'anse vers le haut, pour pouvoir la saisir à l'aide de trois doigts (vide, il est déjà difficile de soulever le vase avec deux doigts seulement).

Hormis ce détail pratique, ce dernier conteneur est un modèle réduit d'un type identique aux deux autres.

Mais sur quel critère attribuer le nom d'amphore, d'"amphorette" ou de cruche à l'une ou l'autre de ces variantes ? A partir de quelles dimensions ? Ne devrait-on pas confier à la fonction le soin de distinguer les trois modules plutôt qu'à des mensurations ?

L'amphore était destinée vraisemblablement au commerce à longue distance. L'"amphorette" était-elle destinée au transport local ? Incontestablement, si

nous regardons le relief du marchand de vin de Til-Châtel conservé au Musée Archéologique de Dijon (Fig. 9) où l'on voit un chaland faire remplir un vase de cette taille. Et, dans ce cas, la cruche serait-elle liée au service de la table ? C'est ce que suggère, quant à lui, un relief du Musée de Châteauroux où l'on voit un homme se servir à boire (Fig. 10).

Nous avons la chance, concernant les deux modules les plus petits, de les avoir entiers, ce qui a permis d'en mesurer les capacités (2).

Mais où prendre les mesures ? Le volume total ne correspond à rien dans la réalité : on ne remplit pas un récipient à ras bords ; il serait ensuite impossible de le déplacer.



Figure 10 - Stèle funéraire  
(cliché R. Pecherat, Musée Bertrand, Châteauroux).

Nous avons constaté que, du point de vue technique, les trois récipients étaient montés en deux parties, le col étant rapporté sur la panse tournée à part. Par ailleurs, ces trois conteneurs étant identiques, mais de modules différents, nous nous sommes demandé si nous n'étions pas en présence de types étalonnés concernant la contenance dont les panses auraient, dans ces conditions, été faites au gabarit (3).

Si l'hypothèse du gabarit s'avère quand même être la bonne, il nous faut mesurer le volume des vases à la limite du col et de la panse. Les résultats ainsi obtenus donnent respectivement un volume de 8,5 l pour l'"amphorette" et 3,67 l pour la cruche.

Si l'on rapporte ces mesures aux mesures antiques

que sont l'*amphora* (25,67 l) et le *sextarius* (0,53 l), l'unité de mesure communément usitée, on constate que l'"amphorette" est d'une contenance d'un tiers d'*amphora*, à 5 cl près, ou 16 setiers, à 1,6 cl près, et la cruche d'une contenance de 7 setiers, à 4 cl près. Il serait intéressant que les chercheurs qui ont dans leur matériel des séries de vases identiques, de modules différents, mesurent les capacités de ceux-ci afin de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse selon laquelle, sinon tous les vases, du moins certains, avaient une contenance bien établie.

On peut, d'ores et déjà, sur le relief de Til-Châtel (Fig. 9), constater qu'au-dessus de la tête du marchand de vin s'aligne toute une série de cruches identiques qui servaient manifestement de mesures (au reste, le personnage en tient-il deux à la main) et il semblerait de même logique que la cruche que tient le chaland ait, elle aussi, une contenance étalonnée (4). De même, la série de cruches que présente le relief de Saint-Ambroix-sur-Arnon, conservée au Musée de Bourges, nous fait songer aux séries de mesures en étain encore en usage dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> s. (Fig. 11).

Pour mémoire, nous rappelons que le même phénomène s'applique aux amphores de type original trouvées à Bordeaux. Nous avions noté des différences qui nous conduisaient à supposer des modules différents pour le même type (F. Berthault, Amphores à fond plat



Figure 11 - Stèle du Marchand de vin  
(Saint-Ambroix-sur-Arnon, Cher).  
On notera, de part et d'autre de la tête du personnage, les "mesures" constituées par des cruches de forme identique mais de modules différents  
(cliché de la Ville de Bourges).

et vignoble à Bordeaux au I<sup>er</sup> s., *Aquitania*, 6, 1988, p. 158). Le module le plus petit que nous ayons trouvé, archéologiquement entier, de ce type est une cruche de 16,5 cm de haut pour une largeur à l'embouchure de 11,7 cm et d'un volume calculé à la limite col/panse de 1,455 l, ce qui représente, à 1,1 cl près, une capacité de 2 setiers 3/4. M.-H. et J. Santrot avaient catalogué, sous la forme 451a, une cruche identique d'environ 18 cm de haut (M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, Pl. 109). Ce type présente lui aussi un col monté ultérieurement sur la panse tournée par ailleurs. Calculé par la méthode géométrique, le volume est de 2,39 l, ce qui représente le volume de 4 setiers et demi.

Mais si l'hypothèse de récipients gallo-romains, dont la panse serait montée au gabarit et dûment étalonnée, se confirmait, quelle serait la signification de la forme des cols et surtout des lèvres ?

La multiplication des formes serait-elle due à la fantaisie des potiers ? A des modes ? La forme de la lèvre était-elle liée à un problème de versement, en fonction de la plus ou moins grande viscosité du produit contenu (tel type de lèvre permettant de verser plus facilement tel contenu) ? On peut également se demander, dans le prolongement de cette hypothèse, si un tel type de lèvre n'aurait pas aussi fait référence à un contenu particulier, ce qui aurait permis, à la seule vue du type céramique, à la seule vue du col et de la lèvre, de savoir

quel était le contenu du vase.

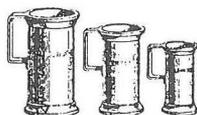
Les amphores et les cruches saintaises ont été trouvées, comme nous l'a dit Alain Michaud, dans un contexte flavien-début antonin.

On notera que cet atelier produit ce type de matériel dans le contexte général du développement des amphores gauloises. Comme l'a remarqué A. Tchernia (*Le vin de l'Italie romaine*, Paris, 1986, p. 247), c'est dans la couche V, d'époque flavienne, des Thermes du Nageur, que les amphores gauloises deviennent majoritaires à Ostie.

Il faut, croyons-nous, au vu des exemplaires de Bordeaux et de Saintes, étendre ces conclusions à l'Aquitaine, avec cependant un décalage d'une vingtaine d'années, le début des productions ne commençant pas avec le milieu du I<sup>er</sup> s. mais avant le dernier tiers, semble-t-il, pour cette région.

On nous permettra une dernière remarque : les modèles imités à Saintes, le Champ Cloux, sont la Dr. 2/4, la G.5, voire la G.3, jamais la G.4.

Si donc cette dernière amphore est devenue le prototype de l'amphore gauloise, ce n'est qu'au II<sup>ème</sup> s., et peut-être même qu'à partir de la deuxième moitié de celui-ci ; le prototype, si prototype gaulois il y a, étant plutôt dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., voire le début du II<sup>ème</sup> s., l'amphore de type Gauloise 5.



## NOTES

(1) On a trouvé ce matériel, encore en place, dans le four n° 1. Ce sont deux ratés de cuisson comme le montrent les dessins qui mettent bien en évidence l'affaissement des récipients dû à une surchauffe du four ; la coloration verte de la plus petite est significative à cet égard (M. PICON, Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux, *Recherches sur les techniques gréco-romaines*, 2, Dijon, 1973, p. 72).

(2) Nous n'avons pas pris les mesures avec un liquide, mais avec du sable parfaitement sec, pour qu'il se comporte comme un liquide.

(3) Nous avons discuté de ce problème avec un porcelainier. Pour lui, le fait de monter ce type de récipient en deux fois ne se justifie pas du point de vue technique. En revanche, une céramiste m'a dit qu'il valait mieux (encore n'est-ce pas obligatoire) procéder en deux fois pour que la forme ne risque pas de s'affaisser, dans le cas de l'argile. La question reste donc aujourd'hui en suspens.

(4) Quand nous allions chercher le lait chez la crémillère ou à la ferme, il n'y a encore pas si longtemps de cela, nous avions des pots à lait de contenance bien établie (1 l, 2 l...). Quant à la crémillère, elle servait à l'aide de mesures qu'elle plongeait dans les bidons. J'ai vérifié l'étalonnage d'un pot à lait en aluminium récupéré chez mon aïeule ; le volume marqué sur la base du pot correspond à la capacité du récipient à la limite col/panse comme pour les vases ci-dessus (hasard ?).

(5) Ce volume a été calculé à partir de la méthode proposée par Y. RIGOIR, Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 193-194.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : P. BLASZKIEWICZ

**Patrick BLASZKIEWICZ** : Y-a-t-il des questions sur la technologie ?

**Fanette LAUBENHEIMER** : Sur la technologie, oui, ou sur la fonction, si l'on veut ! Eternel problème : qu'est-ce qu'une amphore, qu'est-ce qu'une amphorette ; je pense qu'un potier s'en moque largement et qu'il a un terme pour appeler ces objets. Nous avons vu trois contenants à liquide, à col étroit, avec deux anses, qui avaient exactement la même forme et qui avaient trois tailles différentes. La chose importante, c'est la fonction, et puis c'est le nombre de vases qui sont derrière. Si dans les poteries de Saintes, on fait 10 % de vases de grand calibre (ne leur donnons pas de titre) et 90 % de petits, cela a une toute autre signification que si on a affaire à une production destinée à un grand commerce pour lequel on a besoin de gros emballages, et on en fait beaucoup ; cela est vraiment fondamental. Je crois qu'on ne peut pas raisonner en disant : "voilà, il y a la grande, la moyenne et la petite", sans se donner l'argument des quantités, de la pensée du potier et de la pensée de son commanditaire (combien lui en a-t-on commandé, pourquoi fabriquait-il cela).

D'autre part, au niveau des contenances, je crois qu'il ne faut pas s'avancer en cherchant des équivalents en mesures romaines à partir d'un seul exemple. Si j'ai bien compris, vous avez mesuré en remplissant de sable une amphore ou un vase ; mais il faut en remplir quelques dizaines...! Et on sait très bien que l'art du potier, et cela a été vérifié et très largement écrit, fait que la capacité d'un vase varie de 10 %. Donc la mesure que vous avez, celle sur laquelle vous avez raisonné, vous ne savez pas du tout si c'est une mesure qui est dans le centre du groupe ou qui est marginale ; à partir de là, comment voulez-vous traduire réellement une comparaison avec une mesure romaine. Il faut essayer de travailler sur des séries.

**Frédéric BERTHAULT** : Sur un site d'officine (étant donné que la majorité de la production a été vendue), il ne reste que des ratés de cuisson. Il me semble que c'est sur les sites de consommation qu'on pourrait faire des pourcentages ; ceci pour répondre sur le premier point.

Quant au deuxième point : mon potier n'a pas intérêt à se tromper de 10 %, parce que sinon, il passe d'une mesure à l'autre. Je suis désolé, mais je suis en face d'une série de mesures et, à l'évidence, ce n'est pas un hasard. Ces objets n'ont pas été tournés au hasard, simplement pour faire joli, avec des plus grandes et des plus petites. Je pense que cela correspond exactement à quelque chose ; ce sont, en fait, des "poupées-gigognes". Manifestement, ce sont des mesures et c'est la raison pour laquelle j'ai cherché, de mon côté, des équivalents-mesures. J'ai eu la chance d'avoir deux exemplaires entiers. Il y avait peut-être des éléments intermédiaires mais nous n'avons pas tout retrouvé. Parallèlement, il faut noter le souci du décor, d'un module à l'autre : quand on ne peut pas rendre les inflexions au niveau technique, on les traduit avec un décor pour bien montrer que c'est la même chose. Je pense que là, il y a quelque chose de délibéré de la part du potier, et qu'il faut trouver la raison de cette volonté. Je l'ai cherchée, comme on peut le voir, dans le fait que ce sont, théoriquement, des mesures systématiques qui sont des multiples ou sous-multiples de mesures romaines. J'ai focalisé sur l'amphora, tout simplement parce qu'il s'agit d'amphores, de même sur le sextarius parce que le setier (53,43 l) est la mesure la plus couramment employée.

**Alain MICHAUD** : Je reviens sur le Champ Cloux. Je voulais signaler que si on suit votre développement, on peut se demander pourquoi on monte des cols tout à fait différents les uns des autres sur des vases faits au gabarit. J'ai fait des diagrammes pour cette fameuse cruche Santrot 457 et il est curieux de constater que nous avons, à partir des mesures du diamètre extérieur de la lèvre, tout l'éventail de cols, centimètre par centimètre, des petites aux grandes cruches. Ceci me semble aller contre l'idée de vases qui seraient montés au gabarit, puisqu'il ne devrait y avoir que quelques gabarits correspondant à des volumes précis ; je ne vois pas pourquoi on irait mettre tous les intermédiaires possibles et imaginables de cols.

**Frédéric BERTHAULT** : Pourquoi pas ! Les intermédiaires ne me dérangent pas ; on peut les multiplier à l'envi. L'idée m'est venue que le col pouvait avoir été façonné indépendamment de la panse, pour des raisons de séchage et des raisons technologiques. Donc, ce n'est pas un argument en faveur de mon hypothèse. Mais la question qui se pose, c'est pourquoi des lèvres cannelées, des lèvres en amande, en boudins ? Pour le consommateur, ces formes de lèvres pouvaient-elles faire référence à un produit ? Est-ce que, par exemple, les lèvres en amande n'auraient pas signifié que le conteneur était pour un contenu bien déterminé, puisqu'on retrouve finalement les mêmes cruches, les mêmes gabarits, les mêmes volumes de cruches avec des cols et des lèvres tout à fait différents. Alors, est-ce une question de mode, une question de fantaisie du potier ou est-ce, au contraire, le signe d'un contenu bien précis ? Je ne sais évidemment pas vous le dire.

**Bernard HOFMANN** : Et la viscosité...

**Frédéric BERTHAULT** : Il est possible qu'il y ait eu des cruches pour le garum, des cruches pour l'huile (éventuellement), pour le vin. De nombreuses cruches, à lèvre cannelée ou en amande, retrouvées sur les sites de consommation, à Bordeaux, sont poissées ; cela me pose d'ailleurs un problème, compte tenu du nombre d'amphores vinaïres et du peu d'amphores à garum qu'on trouve, car on a tendance à vouloir lier cette céramique au service du vin.

**Marie TUFFREAU-LIBRE** : C'est pour revenir sur un problème de terminologie, c'est-à-dire sur la notion de pâte "savonneuse". Ici, on parle de pâte savonneuse pour des amphores ; tout à l'heure, on a parlé de pâte savonneuse, en fait, pour de la Terra Nigra. Pour faire l'historique de la question, ce terme a été utilisé pour la première fois sur le site de Blicquy, en Belgique, pour désigner une pâte et une céramique complètement différentes. Alors, faut-il utiliser de telles déterminations pour des choses complètement différentes ? Je ne pense pas, car cela apporte un élément extrêmement subjectif dans une description.

**Frédéric BERTHAULT** : Pour les gens de la région, il n'y a aucun problème ; "savonneux" n'a rien à voir avec Terra Nigra. Ce n'est pas un aspect, ce n'est pas une couleur, c'est un "toucher" savonneux. Vous avez donc des céramiques, en post-cuisson réductrice ou oxydante, qui sont savonneuses.

\* \*  
\*